

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 26 mai 2021

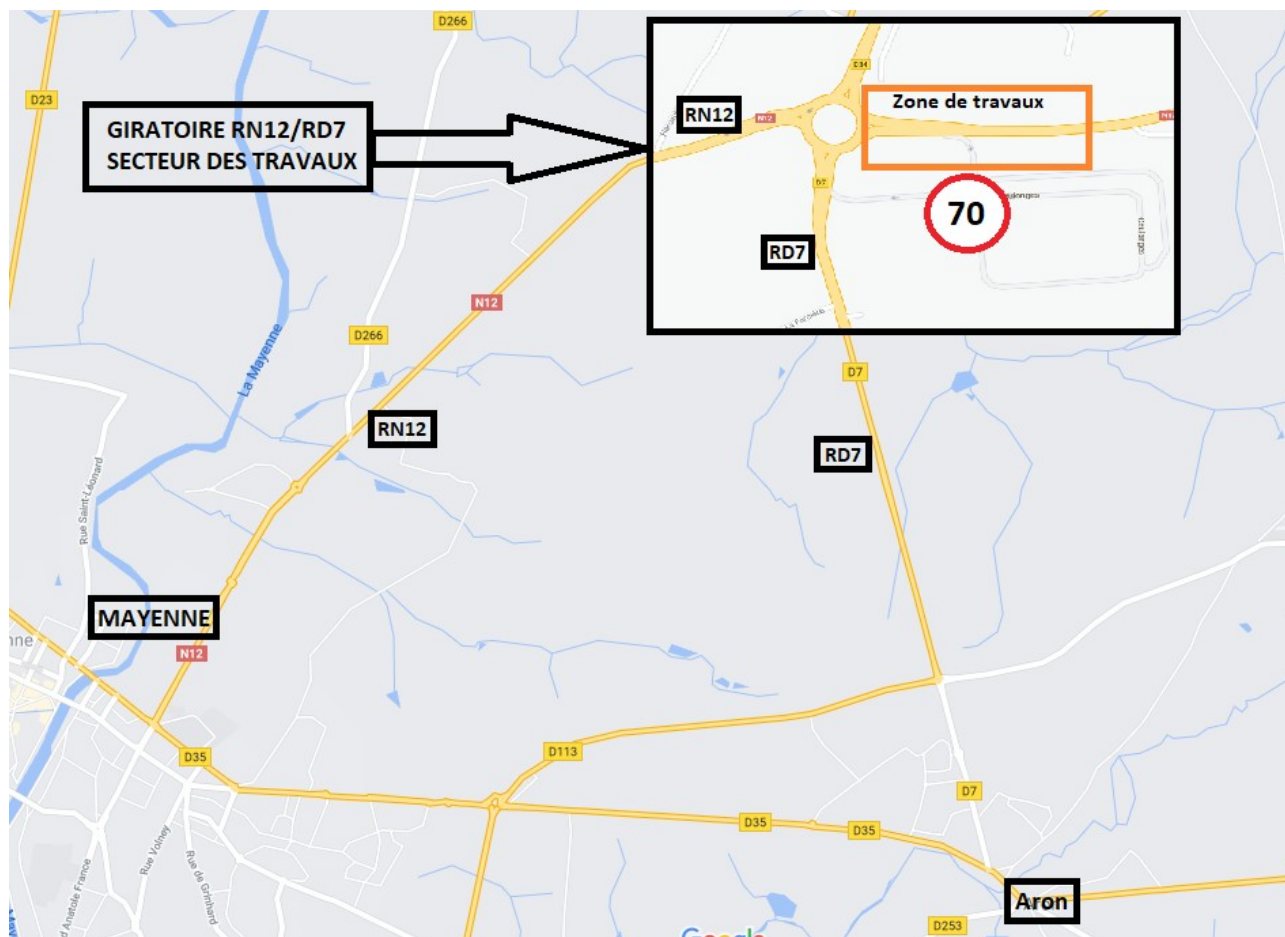
Travaux sur la RN12 modifiant les conditions de circulation à l'approche du giratoire de la RN12- RD7 sur la commune de Saint Fraimbault de Prières du 31 mai au 4 juin 2021

Le dévoiement de la RD7 sur le giratoire de Coulonges à l'intersection de la RN12 et de la RD7 à Saint Fraimbault de Prières est prévu dans le cadre des travaux d'aménagement de la déviation de Moulay-Mayenne section nord sur la RN162.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire, assure la maîtrise d'ouvrage du projet de la déviation de Moulay Mayenne sur la RN162. Cette opération, d'un montant de 22M€, est inscrite au contrat de plan Etat-Région 2015-2020. Elle est cofinancée par l'État (80%), la région Pays de la Loire (5%), le département de La Mayenne (10%) et la communauté de communes de Mayenne Communauté (5%). Les travaux ont débuté en janvier 2019 pour une durée de 3 ans et demi.

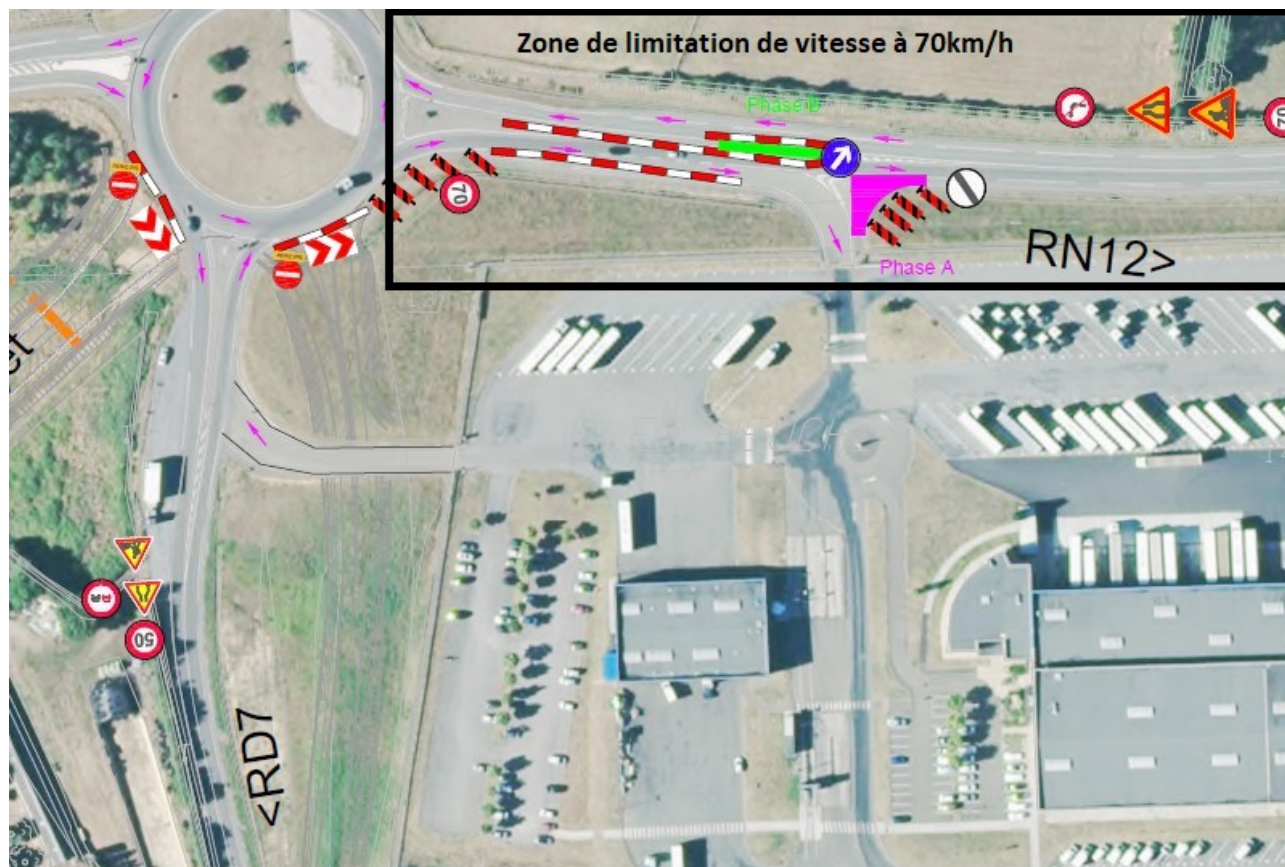
Pour rappel, la déviation permet de libérer les communes de Moulay et Mayenne du trafic de transit. Elle a pour but

- d'améliorer la qualité de vie des riverains dans la traversée des communes de Moulay et Mayenne, en particulier sur le plan de la sécurité et du bruit,
- de fluidifier la circulation pour optimiser les temps de parcours,
- d'améliorer la sécurité des usagers.



Ces travaux débuteront lundi 31 mai 2021 et ils s'accompagneront d'une réduction de la largeur de chaussée de la RN12 et d'une limitation de la vitesse à 70km/h.

Une signalisation adaptée sera mise en place pour orienter les usagers.



Pendant ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Préfecture des Pays de la Loire **Service régional de la communication interministérielle**

6 quai Ceineray - BP 33515
44035 Nantes

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr